

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12 rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Métro ligne 7 station Pierre et Marie Curie  
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99 - Internet : www.ffct.org - E-mail : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique depuis le 30 octobre 1978

Agréée du Ministère des Sports depuis le 30 novembre 1964

Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28 juin 1991

Délégation par l'Etat pour l'activité "Cyclotourisme" depuis le 4 avril 2006



Ivry-sur-Seine, le 25 septembre 2017

MC/AL/17274

### Destinataires :

Participants du Tour Cyclotouriste 2014 et 2016

Madame, Monsieur,

Vous avez sans doute reçu une publicité commerciale de la part de M. Jean-Claude Morin pour le "1<sup>er</sup> Cyclotour" sous l'égide de la **Fédération Française de cyclisme**. Il est important que vous sachiez que Monsieur Jean-Claude MORIN a démissionné de son propre chef de la fonction de "coordinateur" du Tour cyclotouriste de la FFCT

Je vous informe que la Fédération française de cyclotourisme engage, envers Monsieur Morin, une action disciplinaire et que nous saisissons notre Conseil pour défendre nos droits et le respect de la FFCT.

En effet Monsieur MORIN a utilisé le fichier des participants du Tour cyclotouriste® de la Fédération, protégé par la CNIL, pour faire la promotion de son évènement sans notre accord, ce qui est pénalement répréhensible.

Vous devez savoir que cette manifestation, organisé par la Fédération française de cyclisme, sera exclue du champ de notre assurance fédérale, Allianz. Aucun participant licencié au sein de la FFCT ne sera couvert par notre assureur fédéral, même en responsabilité civile, en prenant part à cette manifestation.

Je vous confirme que Le Tour cyclotouriste 2018 ® sera bien organisé par la FFCT au départ de Flers et se déroulera du 3 au 28 juin 2018.

J'attire votre attention sur les rumeurs que M. Morin répand. Il n'a jamais été question d'augmenter un hypothétique bénéfice, mais tout simplement d'équilibrer un budget qui s'est révélé en déficit pour les 2 derniers "Tour Cyclotouriste®" coordonnés par M. Morin alors qu'ils avaient toujours été équilibrés lors des éditions précédentes suivies par son prédécesseur.

Je vous précise que sa démission de sa fonction à la FFCT est uniquement due à son refus de prendre les dispositions pour respecter l'équilibre du budget que nous lui demandions légitimement pour le Tour Cyclotouriste® que la FFCT organise depuis 1992.

Au regard des éléments énoncés ci-dessus, nous vous alertons sur le fait, qu'en aucun cas, la FFCT ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des agissements et des décisions que pourraient prendre M. Morin pour cette organisation "1<sup>er</sup> Cyclotour".

Nous sommes sincèrement désolés de nous voir contraints de vous prévenir de cette situation intolérable et inacceptable en matière de sport et qui pourrait s'avérer être une supercherie à vos dépens. Nous prenons également contact avec la Fédération française de cyclisme afin de l'informer de la situation et rappeler notre convention en vertu de laquelle elle ne peut mettre en place une manifestation de Cyclotourisme, copie conforme de l'organisation marque déposée de la FFCT.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations sportives.

Martine CANO

Président de la Fédération française de cyclotourisme

